



Association **ROUTE CEZANNE** du Tholonet

**Assemblée générale, 1<sup>er</sup> février 2018.**

*87 personnes sont à jour de leur cotisation dont 47 sont présentes ou ont dûment donné pouvoir.*

*Vianneytte Boisseau assure le secrétariat de séance.*

**A - Rapport Moral, et Rapport d'Activités, Année 2017, questions, puis Vote.**

**B - Rapport Financier, 2017, questions, puis Vote.**

**C - 2018 : Projets d'activités et Budget prévisionnel, Débat.**

**A 1 - Rapport Moral**

*Rappelons que Le Rapport Moral est fait, en particulier, pour redire la vocation de l'Association et partager quelques nouvelles plus personnelles.*

*Pour mémoire, notre vocation est la mise en valeur du site classé dénommé « Route Cézanne » par des actions culturelles qui seront exposées dans le Rapport d'Activités.*

*Si, durant l'année écoulée, L'ARCT n'a rien eu à déplorer à titre personnel, en revanche, **une dimension** a primé sur toute autre.*

En effet, en cette année 2017, notre présidente, membre fondateur... « recrue de tant de réussites »... a légitimement aspiré à prendre un peu de champ. C'est avec un sens aigu des responsabilités que notre présidente, dorénavant « d'honneur », a proposé de se tenir – encore - à disposition.

Un tel double « geste », tant de passage de relais que de proposition, constitue un événement.

Il représente une aubaine - mais aussi un défi, pour chacun de nous - et, nul doute, une prochaine réussite. Au passage, un tel événement nous rappelle que nous ne sommes tous que des relais.

Un dernier point pour parachever le présent Rapport Moral 2017.

Celui-ci est le premier pour l'actuel C.A. et le Bureau, et plus encore pour le président. C'est peut-être une occasion, non seulement solennelle, mais exceptionnelle, pour **donner un « coup de chapeau »** à « *la famille Arct.* On ne peut, en effet, que saluer le travail collectif, tout à fait considérable, accompli jusqu'à février 2017. Année après année - depuis 2006 - il s'est agi de proposer, et de persuader avec « patience et longueur de temps » et, *le cas échéant, avec ce brin d'opiniâtreté qui souvent s'impose.*

Pour clore le présent Rapport Moral, souvenons-nous que toutes ces années d'efforts ont forgé, comme... un « **patrimoine Arct** » :  
*patrimoine d'un mode de travail en interne, patrimoine de relations externes, patrimoine de productions et de projets... un patrimoine... plein d'avenir... bien sûr.*

C'est précisément ce patrimoine-là qui, tout au long de cette « **Année de La Passation** », a imprimé sa marque sur l'ensemble des activités qui vont être maintenant exposées au titre du Rapport d'activités.

## **A 2 - Rapport d'Activités pour l'année 2017**

Le Rapport d'Activités, a été présenté en **cinq chapitres** :

**1** Les outils : **B.P., Site**, (Bureau et **C.A.**)

**2** Les « **Relations extérieurs** » »

**3** La « **Route « respectée »** »

**4** La « **Route « animée »** »

**5** L'extension du nombre des **Adhérents et les « postes à pourvoir »**

**Chapitre 1**, trois *outils* : **B.P, Site**, (Bureau et **C.A**)

Entre autres démarches administratives - « obligées » - lors de toute « passation » – deux méritent d'être évoquées, tant elles sont structurelles.

**1-** *En dépit d'un courrier postal en chute libre* - la création d'une **B.P.** était une obligation, afin d' « anonymiser », à l'avenir, l'adresse officielle de l'Arct. A savoir « **B.P. 90.013 - Aix 13.181 cedex 5** »

**2-** Quant au **Site**, davantage utilisé, on l'espère, à savoir, **www.route-cezanne.com**, depuis sa création en 2015, l'expérience avait prouvé qu'une assistance minimale s'avérait indispensable. En cette année 2017, l'Arct a investi sur une modalité de travail plus opérationnelle.

**3-** En 2017, nous avons tenu pas moins de **cinq réunions de C.A.** : 6 février - 20 avril - 16 juin (« spécial Piétonne ») - 6 octobre (« projet 2019 ») et 20 décembre, et autant de réunions du Bureau. Cela pour dire que le présent Rapport retrace **un travail collectif**. Occasion solennelle de saluer le travail de chacun des membres du C.A. comme du Bureau :

**Valentine Favre, Joël Guyot, Nicole Lafon, de même que Christine Crime-Sébiló, Mieke Leoncini, Pascale Cougard, Marie Jeanne Coutagne, Vyanette et François Boisseau, Dominique Chenet.**

## **Chapitre 2, Les « Relations extérieures »**

**1** - Participation à **La Journée des Associations**, le 10 septembre, Pairie des Infernets, conclue par « l'Aïoli » offert par la Mairie, - *Occasion, pour nous, d'échanger avec d'autres associations du Tholonet.*

**2** - Participation au **Marché de Noël**, à Palette, durant la journée du 9 décembre, - *Occasion pour nous de vendre certaines de nos publications.*

**3** – (comme suite au Colloque organisé le 24 septembre 2016 par La **Société Cézanne** au Jas de Bouffan, notamment autour de la sortie de *La correspondance Cézanne-Zola*) participation à l'**A.G. de « La Société Cézanne »** le 20 octobre dernier, au Musée Granet. suivi par la visite de « Cézanne at Home » commentée par monsieur le Conservateur du Musée Granet.

**4** - Participation à l'**A.G. des « Paysages de Cézanne »**, le 30 mars 2017, en écho à la présence des « Paysages de Cézanne » à l'A.G. de l'Arct l'an dernier

**5** - Réunion avec **La Société du Canal de Provence** (*direction des relations extérieures*) le 28 avril. Un cr (3p) témoigne des bonnes dispositions de La SCP dans le but de contribuer à la « La Route Piétonne ».

**6** – Réunion avec la Direction de l'établissement « **Les Lodges** » le 22 mai pour évoquer les informations à donner aux clients de l'hôtel et du restaurant afin qu'ils puissent sans encombre accéder aux « Lodges » lors des « Route Piétonne ».

**7 - Présence aux Vernissages** de deux illustres résidents de « La Route », à savoir, Leo Marchutz, galerie Vincent Berker, et Tal Coat, dont l'exposition est en cours, au Musée Granet.

## **Chapitre 3, « La Route respectée »**

Sur ce point particulier, l'année 2017 n'a pas été caractérisée par de nouvelles sollicitations, ou initiatives, sous réserve de **deux**, toutefois :

° Un courrier adressé à Monsieur le Maire, le 16 février, (assorti de photos) alertait sur un balisage métallique et « voyant » en bordure d'un parking des « Lodges ».

° Un courrier en mai, très documenté, alertait de même, concernant l'éboulement d'un muret sur La Route, en face de la maison d'André Masson.

Quant au virage de Bagatelle, on se souvient de la litanie des relances, le dernier courrier de l'Arct remontant à novembre 2016.

Le 30 octobre 2017, Monsieur le Maire a dit qu'aux « **Lodges** », la clôture avait été modifiée, que concernant le muret, il avait mandaté les services techniques. Quant à **Bagatelle**, le virage est devenu une véritable chronique, sous réserve qu'un jour le pire n'arrive. Au dire de Monsieur le Maire, le sujet a-t-il été « enregistré » depuis 2016, et cela, du fait de l'Arct. *Sujet toujours d'actualité, donc.*

#### **Chapitre 4, « La Route animée »** **(deux dates et une production) :**

**1 / Le 18 mars**, Salle Ferrat, soixante-dix personnes dont quinze enfants ont apprécié un spectacle : « Chez nous, en Méditerranée » = *Grâce à l'obligeance du directeur de l'Ecole de Palette et des enseignants, ce spectacle avait été préalablement présenté, devant les quatre classes.* Ce fut, par ailleurs, l'occasion de lancer la nouvelle édition des entretiens avec Jacqueline de Romilly.

**2 / Le 17 septembre** (14h-18h), c'était « le Jour de la Route Piétonne », sauf que cette dernière n'eut pas lieu.

En effet, le 28 août, la Gendarmerie nationale demandait à surseoir à l'organisation de cet événement culturel au motif de « l'étendue (4kms 690), la multiplicité des voies transversales », tout cela au regard des « effectifs de fonctionnaires disponibles » en ce jour du « Patrimoine ».

Deux points positifs sont à signaler pour compléter l'évocation de la Route Piétonne 2017.

**a /** Une demi-douzaine de personnes ont fait valoir par téléphone leur déception et leur souhait de retrouver La Route piétonne à l'avenir. Une personne a fait un mail pour déplorer l'absence d'information aux deux entrées de la Route.

**b /** Des avancées notables ont été enregistrées. L'**Ecole** s'est avérée prête à jouer le jeu. les « **Lodges** » avait prévu une signalisation spécifique. Le **Canal** de Provence envisageait d'entre-ouvrir le Parc du Château. L'**Atelier** Marchutz (début de La Route, côté d'Aix) prévoyait de présenter des œuvres de Leo Marchutz.

**3 /** Dans la perspective de « La Piétonne 2017 » le **Dépliant - l'encart « adhésion » - et la carte d'adhésion** ont été toilettés. **Le matériel d'information** pour baliser La Route a été amélioré.

**Chapitre 5, L'extension du nombre des Adhérents,  
« les prises de recul au sein du C.A.- et du Bureau »**

L'Arct compte **87** adhérents « à jour » pour 2017 (contre 82 l'an dernier) (dont Sauvegarde Bimémus, Ciq Cézanne Torse, Ciq 3sautetsPalette, Les Paysages de Cézanne)

De nouveaux adhérents, **bienvenus au C.A.** seraient susceptibles d'apporter des idées nouvelles.

**Renouveler nos bases** est devenu absolument indispensable pour la survie de l'Arct.

C'est **une activité**, en soi. Elle est même **primordiale**

De plus, deux tâches, celle de Trésorier et de Chargé de la Communication doivent être relayées. Ces deux prises de recul, prévues de longue date, sont motivées par la longévité dans la fonction. Elles méritent la très grande gratitude de l'Arct pour le travail accompli.

***Aussi le Rapport d'activités 2017 se conclut- il sur un moment d'hommage et d'émotion, ainsi que sur une note de gravité.***

Echanges puis Vote.

**Le Rapport d'activités est adopté à l'unanimité par 47 suffrages exprimés** (présents et pouvoirs)

**B - Rapport financier 2017**

L'examen des comptes tels qu'exposés par le Trésorier fait apparaître, concernant l'année 2017, des dépenses d'un montant de 5337,57<sup>e</sup> consacrées pour l'essentiel à l'achat de spectacles et aux services extérieurs, que ce soit le renouvellement des supports ou le développement des relations internes et externes. Les recettes s'élèvent à 3026,50<sup>e</sup>. Elles proviennent exclusivement des cotisations des adhérents et de la subvention de la commune du Tholonet.

*Le déficit enregistré découle du report d'achat de spectacle en 2016 consécutif à l'annulation, pour des raisons de sécurité, de la Route piétonne 2016.*

**Le Rapport Financier 2017 est, adopté à l'unanimité** des votants. *Il est à la disposition de tout adhérent.*

**C - Dernier volet du triptyque, de l'A.G. 2017 : « 2018, Projets d'activités et Budget prévisionnel »**

**C-1 Activités** : 2018 sera, une année « avec » Route Piétonne » :

Afin de tenter d'échapper à l'aléa « sécurité » de dernière minute, « La Route Piétonne » viendra prendre ses marques dans « La Journée des Associations » du Tholonet, soit le **dimanche 9 septembre 2018**, « après l'Aïoli ».

Entre autres observations, **trois** aspects sont à considérer :

- 1 / De telles nouvelles conditions, pourraient permettre à l'Arct de mieux s'inscrire au sein du réseau des associations et ainsi concerner davantage les habitants du Tholonet, - La Commune, - Les Artauds et Palette.*
- 2 / Les devants ont été pris pour assurer l'Arct de bénéficier de l'information au titre des « Journées du Patrimoine » [au sens strict, le w.e. suivant (les 16 et 17)] information dorénavant gérée par La Métropole.*
- 3 / Encore faut-il pouvoir compter sur la disponibilité des services de sécurité, pour assurer une présence Place Charles Tillon, à l'entrée de La Route, coté Aix. Les démarches seront engagées, à ce sujet, en temps opportun.*

A noter que, concernant 2018, les présents projets ne préjugent pas des interventions qui pourraient advenir au motif de sollicitations qui se feraient jour en matière, de permis de construire, et d'entretien de La Route, par exemple.

*Il reste qu'au-delà de ce test de nouveau positionnement de « La Piétonne », l'Arct ne prendra pas d'autres initiatives en cette année 2018 car elle devra s'investir dans la préparation de l'année suivante.*

**L'année 2019** sera, certes, abordée lors de la prochaine A.G., début 2019.

**Pour mémoire**, il se trouve que **2019** est, d'une part, le **60ème anniversaire du classement** de « La Route » par André Malraux, le 17 juillet 1959 = et, d'autre part, le **180 ème anniversaire de la naissance** de Paul Cézanne, à Aix, 28 rue de l'Opéra, le 19 janvier 1839.

A ce stade, et suite au travail au sein du C.A., les « **60 ans du Classement** » ne se confondraient pas avec « La Route Piétonne » qui aurait lieu le **8 septembre 2019**. La pièce maitresse de cet « **événement** » en serait une intervention sur « La Route » dans l'œuvre de Paul Cézanne ». D'autres dimensions sont envisagées afin de faire participer les Tholonésiens.

A noter au passage que la perspective des « 60 ans » serait l'occasion de faire aboutir le projet, revisité en 2017, consistant à solliciter des « **Parrains de La Route** »....

*Ainsi en est-il d'une première esquisse de 2019.*

**Les adhérents ...nouveaux... et renouvelés... 2018, sont essentiels dans l'économie de l'association et sont déterminants pour son activité et son renouvellement.** Ils ne manqueront pas d'être tenus informés de l'évolution de ce projet, tout long de l'année 2018. Leurs réactions et suggestions sont bienvenues.

Echanges sur les projets d'activités 2018.

#### **C-2 Budget prévisionnel 2018.**

Le Budget prévisionnel est présenté en équilibre. Il s'élève à 2895<sup>€</sup>. Les dépenses se déclinent en achat de spectacle et frais d'animation de la Route piétonne, en publicité, relations extérieurs et fonctionnement interne, dont l'assurance et le management du Site. Les recettes reposent sur les cotisations des adhérents, la subvention de la commune du Tholonet et la vente de nos livres.

Echanges.

QUESTIONS :

*Pourquoi l'Arct ne se joindrait-elle pas à la journée des Associations de la ville d'Aix ?*

Cela a en effet eu lieu, il y a longtemps déjà, en 2009. Il se trouve qu'Aix et Le Tholonet programment le même jour leur Journée des Associations. La Route Cézanne piétonne doit s'inscrire en 2018 dans le cadre de la Journée des Associations du Tholonet, à savoir, le 9 septembre. Le nombre d'adhérents ne nous autorise pas de tenir un stand à Aix ce même jour.

*Le projet 2019 évoqué prendra-t-il en compte le projet d'ouverture du Jas de Bouffan ?*

La date, le contenu et les lieux du projet 2019 évoqué ici sont encore à l'étude. Un tel projet se situera, bien sûr, par rapport aux événements qui doivent émailler l'année 2019.

***L'Assemblée Générale 2018 est levée à 21h 15***

*Le président*

*La secrétaire de séance.*

*Association Route Cézanne du Tholonet B.P. 90013 Aix 13181 cedex 5*

*06 85 73 05 73 routecezanne@orange.fr*

*www.routecezanne.com*